Sources d'incertitude pour les mesures compensatoires

Trois sources d'incertitude s'appliquent potentiellement aux estimations de la valeur des indicateurs après impact ou mesure compensatoire (et selon le nombre identifié, le degré d'incertitude va de 0 à 3).

Les sources d'incertitude sont les suivantes :

- Source A : les facteurs qui échappent au contrôle du maître d'ouvrage. En particulier dans le périmètre élargi, la valeur des indicateurs à long terme ne dépend souvent pas que des actions du maître d'ouvrage (implantation d'autres projets impactant la biodiversité). Egalement à long terme, la visibilité sur l'évolution des aménagements peut être faible et non connue du maître d'ouvrage. Il faut cocher cette source si des évènements importants que le maître d'ouvrage ne peut pas maîtriser sont susceptibles de se produire.
- Source B : la méconnaissance des espèces animales ou végétales ciblées. Lorsque certains éléments clés de la biologie de l'espèce cible ne sont pas connus (capacité de dispersion, domaine vital, etc.), le degré d'incertitude associé est beaucoup plus fort et il faut cocher cette source. Pour des espèces dont les caractéristiques sont bien connues, il peut rester des incertitudes mais qui ne dépendent pas de la connaissance intrinsèque de l'espèce.
- Source C : le risque d'échec associé au type de mesure compensatoire. Si les techniques utilisées ont déjà fait leur preuve avec des taux de réussite élevés, l'incertitude associée à la valeur prédite de l'indicateur est faible. Par exemple, il existe assez de retour d'expérience sur la construction de mare pour considérer que cette technique n'est pas risquée et donc qu'il n'est pas nécessaire de cocher cette case pour une estimation liée à la construction d'une mare. En revanche, si les techniques sont peu éprouvées ou risquées, comme c'est le cas de restauration de milieux boisées ou certains milieux humides, il faut cocher cette source.